

RECOMMANDATION D'UTILISATION

Duropal flameprotect compact
Duropal flameprotect compact IMO

MACHINES ET OUTILS

- L'usinage doit être effectué sur une surface plane et rigide. Il faut éviter toute vibration et tout flottement du panneau. Pour obtenir de bons résultats, il est indispensable que les outils soient bien affûtés et que leur fonctionnement soit régulier. L'utilisation d'outils inadaptés entraîne des éclats, des fissures et des bosses.
- En raison de la dureté du matériau et de l'épaisseur des panneaux, l'usure des outils est plus importante. En fonction des quantités à produire, il est conseillé d'effectuer un test pour sélectionner les machines et les outils adaptés.
- Les scies à panneaux horizontales sont idéales pour le sciage des panneaux compacts : Le panneau doit être fixe.
- La transformation peut être réalisée sur toutes les équipements et centres d'usinage de bois traditionnels.
- Les outils équipés DIA sont adaptés à la transformation et au traitement des panneaux.
- Sciage :
 - Scie à panneaux :
Vitesse de coupe : 65–75 m/s
Avancement : en coupe individuelle jusqu'à 10 m/min, en coupe superposée jusqu'à 7 m/min,
Saillie de coupe : 15–30 mm
 - Scie circulaire à Format :
Vitesse de coupe : 65–75 m/s,
Avancement : en coupe individuelle jusqu'à 10 m/min, en coupe superposée jusqu'à 7 m/min,
Saillie de coupe : 15–30 mm

INSTALLATION ET MONTAGE

- Veuillez-vous assurer que le traitement et le montage soient conformes au niveau actuel de la technique. Les propriétés des matériaux doivent être particulièrement prises en compte en raison de la forte proportion de minéraux.
- Duropal flameprotect compact n'a pas de propriétés constructives.
- Avant l'installation, un conditionnement suffisant et de plusieurs jours, de tous les éléments du système (éléments de revêtements muraux, structure) est nécessaire. Les locaux eux-mêmes doivent être climatisés en fonction de l'utilisation future.

Janvier 2023

- Les conditions climatiques "normales" sont celles qui prévalent la plupart du temps, à savoir des températures ambiantes comprises entre 18 et 25 °C et une humidité relative de 50 à 65 % (par exemple pour les meubles, les salles de bain et les toilettes).
- Il convient d'assurer une bonne ventilation de la face arrière ainsi qu'un équilibre climatique des deux côtés. Pour une circulation d'air suffisante, la cavité doit mesurer au minimum 20 mm. Il est important de couper les structures à mouvement horizontal et les extrémités supérieures et inférieures du revêtement mural de manière à ce qu'une ventilation verticale de la face arrière soit possible.
- La structure doit être protégée contre la corrosion et doit être constituée de matériaux non combustibles.
- Le support ne doit pas être humide ni instable. Il convient de s'assurer que la stabilité et la capacité de charge minimale correspondant à l'utilisation soient garanties.
- Les murs nouvellement construits (en brique, en béton ou en plâtre) contiennent des quantités considérables d'humidité et doivent être complètement secs avant d'être recouverts.
- Les panneaux montés doivent pouvoir bouger, les trous doivent être surdimensionnés d'au moins 0,5 mm et doivent être ébavurés.
- Par principe, il faut veiller à ce que le jeu de dilatation de tous les compacts installés ne soit pas entravé. En cas de combinaison avec d'autres matériaux ou des matériaux identiques, il faut tenir compte des coefficients de dilatation éventuellement différents en cas de variation climatique.
- Le produit ne doit pas être exposé à des différences de températures liées à l'exposition à la lumière ou autres car la température de la surface peut augmenter de plus de 70 C°.
- Évitez l'humidification directe et permanente de la surface.
- En particulier pour les applications de grandes surfaces, il est recommandé, dans le cadre du traitement ultérieur et du montage, de veiller à l'uniformité du coloris, de la finition des panneaux et d'utiliser le matériau en tenant compte de la direction de la production.

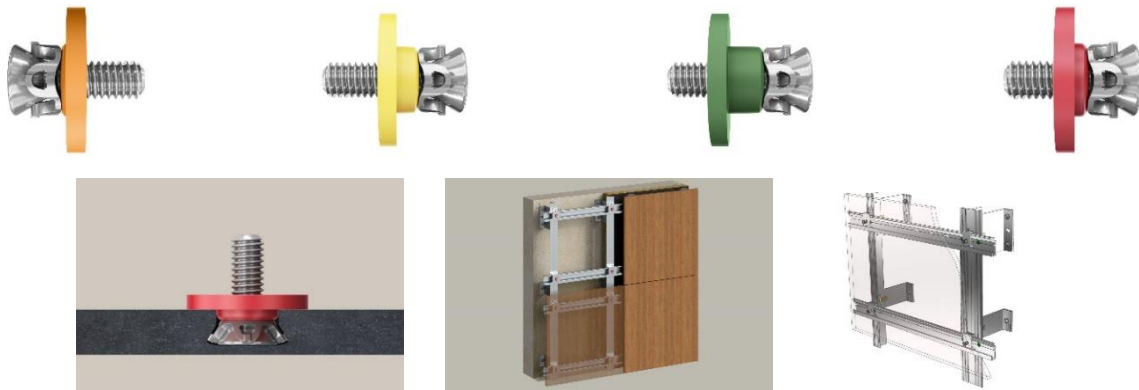
CHANTS

- En principe, nous recommandons un scellement des chants. Si nécessaire, vous trouverez de plus amples informations dans la norme de protection contre l'incendie DIN EN ISO 1716.
- Pour le collage des chants, nous recommandons les thermo-adhésifs à l'éthylène-acétate de vinyle et au polyuréthane à faible dosage.
- La surface de la colle doit être absolument exempte de poussière ou être prétraitée avec un primaire.
- Dans le cas de coupes de format à angle droit divergentes, un test préalable est obligatoire.
- Le test de résistance des chants ne doit pas être effectué immédiatement après la mise en service, mais seulement après quelques minutes.
- Sur la base de notre propre expérience, nous recommandons de renoncer à la fraise de pré-fraisage et au racloir dans la machine à déligner.
- Si nécessaire, un arasement manuel du chant est conseillé.

TECHNIQUE D'ASSEMBLAGE

- Tous les moyens habituels de fixations pour les produits à base de bois, les stratifiés compact et les panneaux minéraux peuvent être utilisés.
- Les assemblages et fixations par des systèmes de collage ne sont, au sens de l'homologation technique générale allemande, pas adaptés.
- Pour la fabrication de meubles, il faut utiliser des ferrures ou des vis adaptées à un panneau d'une épaisseur finale maximale de 15 mm.
- Systeme de fixation Fischer
Pour les solutions de fixation invisibles des panneaux : technique d'ancrage à contre-dépouille de chez Fischer : inserts pour panneaux Zykon-Panel anchor FZP II T PA pour les panneaux HPL Compact et les panneaux minéraux
Contact technique Fischer : technique@fischer.fr / 03 88 39 83 91 – vous trouverez ici les données techniques

[Zykon-Panel anchor FZP II T PA - fischer international \(fischer-international.com\)](http://fischer-international.com)



Source: Fischer Deutschland, Waldachtal

STOCKAGE, TRAITEMENT ET TRANSPORT

- Les panneaux sont toujours empilés en usine dans un emballage sous film étirable pour la livraison, afin d'éviter autant que possible la saleté et les influences climatiques pendant le transport et le stockage.
- Le stockage doit toujours s'effectuer à l'horizontal, sur toute la surface et bord à bord sur un support plat, propre et recouvert d'un film plastique. Le panneau supérieur doit également être recouvert d'un film et d'un panneau de recouvrement.
- Tous les panneaux doivent être stockés dans des locaux fermés, à l'écart des portes et des portails, dans des conditions climatiques ambiantes normales, à une température comprise entre 18 et 25 °C et une humidité relative de 50 à 65 %, à l'abri de l'humidité, des courants d'air, des rayons directs du soleil et des bouches d'aération et de chauffage.
- L'idéal est de les stocker dans l'emballage sous film étirable fourni par l'usine ou dans l'emballage individuel en carton, toujours à plat sur toute la surface, sur une surface plane et adaptée.

Janvier 2023

- Dans la mesure du possible, il convient de conserver ou de rétablir l'enveloppe de film ainsi que l'utilisation de la plaque de recouvrement supérieure, même après le retrait de plaques individuelles.
- Des corps étrangers et des impuretés abrasives dans la pile de panneaux peuvent provoquer des marques et des dommages sur les surfaces.
- Les panneaux ne doivent pas être glissés ni tirés les uns sur les autres; ils doivent être soulevés l'un après l'autre manuellement ou à l'aide d'un élévateur.
- Les panneaux doivent être suffisamment conditionnés avant le traitement et la pose, et les films de transport protecteurs doivent être retirés des deux côtés en même temps.
- En principe, les conditions climatiques de l'utilisation ultérieure doivent être prises en compte lors de la planification et de la construction. Un bon conditionnement ne peut être obtenu que dans des conditions climatiques ambiantes normales (voir ci-dessus).
- Lors du transport de panneaux empilés, utilisez des supports suffisamment grands et stables comme des palettes. Les panneaux empilés doivent être fixés pour éviter qu'ils ne glissent.

PROTECTION AU TRAVAIL ET DE LA SANTÉ

- Avant de commencer le travail, il convient de connaître les outils disponibles, les recommandations de traitement et les exigences en matière de sécurité.
- Les équipements de protection individuelle tels que les gants, les lunettes de protection, les protections auditives, les protections contre la poussière / la respiration et les chaussures de sécurité doivent être mis en place et est obligatoire et les parties du corps doivent être entièrement couvertes lors du traitement des panneaux. Nous recommandons l'utilisation d'un masque anti-poussière.



<https://downloadcenter.bgrci.de/shop/symbib>

- Seules les personnes autorisées peuvent pénétrer dans la zone de travail.
- Pour se protéger des chocs électriques et de l'électricité statique, tous les outils doivent être mis à la terre.
- Toutes les clés de réglage et les clés de serrage doivent être retirées des machines.
- La zone de travail doit toujours être propre et en ordre.
- La pièce à travailler doit être sécurisée et, si nécessaire, fixée à l'aide de serre-joints.
- Il convient d'utiliser exclusivement des outils et des accessoires recommandés.
- Les outils d'usinage doivent être vérifiés avant chaque utilisation et ne doivent jamais fonctionner sans surveillance.
- Garantir une aération et une ventilation suffisantes.
- La formation de poussière devrait être réduite par des outils équipés d'un aspirateur ou d'un système d'aspiration – ne pas souffler.

Janvier 2023

- En cas de traitement séparateur / égaliseur, garantir une aspiration suffisante.
- Les panneaux sont lourds. Ils doivent toujours être déplacés à l'aide d'aides au transport / de systèmes de manutention appropriés, tels que des élévateurs à vide ou autres. Lorsque vous effectuez d'autres activités de transport sur le site, faites attention aux marches et aux risques de trébuchement.
- Lors de travaux avec des substances dégageant des vapeurs, les locaux de travail doivent toujours être bien aérés afin d'éviter toute atteinte à la santé.

ELIMINATION

- Lors de l'usinage de grandes quantités, une aspiration séparée est recommandée. Les déchets de panneaux et les grandes quantités de poussière doivent être collectés séparément et éliminés séparément.
- Numéro de code de déchet pour mise en décharge : 030199

PM HPL / Éléments / Panneaux laqués

© Copyright 2023 Pfleiderer Deutschland GmbH

Ces informations ont été élaborées avec le plus grand soin. Nous déclinons cependant toute responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de ces dernières. Les différences de teintes éventuelles sont possibles et dues aux techniques d'impression. En raison de la modification et du développement continus des produits et des modifications éventuelles des normes, lois et règlements, nos fiches techniques et documentations de produit ne représentent pas explicitement une garantie juridiquement contraignante des propriétés déclarées. Aucune adéquation à une application particulière ne peut en être conclue. Il est donc de la responsabilité personnelle de chaque utilisateur de vérifier l'usinage et l'adéquation de chaque produit décrit dans le présent document à l'usage prévu, et d'examiner le cadre juridique et l'état actuel de la technique. En outre, nous faisons explicitement référence à la validité de nos conditions générales de vente.